

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

La formation de Bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Elle concourt à l'épanouissement personnel et au développement de l'esprit critique via l'**'insertion professionnelle** et sociale dans le respect de la diversité des cultures.

Le Bachelier en Management du Tourisme et des loisirs occupe **un poste à responsabilités** dans toute structure touristique ou liée aux activités touristiques et de loisirs. De plus, grâce à sa **formation polyvalente**, il exerce une fonction de conception, de coordination, de conseil et d'encadrement dans tout type d'entreprise ou d'organisation.

La formation à l'ISALT met l'accent sur une recherche d'excellence à travers l'équilibre entre cours et activités pratiques professionnalisantes **sur le terrain**. Le souci d'un travail de qualité tant individuel qu'en équipe vécu dans un esprit de collaboration et de tolérance caractérise l'**encadrement pédagogique** de proximité de l'ISALT.

Profil d'enseignement du Bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs

Au terme de sa formation à l'ISALT, le Bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs doit être capable de :

- 1.s'adapter à son milieu professionnel en faisant preuve d'une grande polyvalence et de bonnes pratiques éthiques, déontologiques et comportementales dans le respect de la culture de l'entreprise ;
- 2.adopter un comportement adéquat en lien avec sa fonction : fiabilité, implication, flexibilité, esprit d'équipe, sens des priorités, résistance au stress... ;
- 3.adopter une approche responsable, critique et réflexive pour évaluer sa pratique afin de se former et de construire son projet professionnel ;
- 4.communiqueroralement et par écrit en plusieurs langues dans un contexte international et multiculturel, tant à l'interne qu'à l'externe de l'organisation (prestataires, clients, partenaires...);
- 5.accueillir et accompagner la clientèle en exerçant des compétences d'écoute, d'empathie, d'analyse et de persuasion ;
- 6.mobiliser les savoirs et savoir-faire liés aux domaines économiques, juridiques, géographiques, humains et sociaux spécifiques à ses activités : connaissance du patrimoine matériel et immatériel, des ressources touristiques et des acteurs qui les gèrent
- 7.utiliser de manière optimale les technologies et outils informatiques, dont ceux spécifiques au secteur touristique, et s'adapter à leur évolution ;

- 8.concevoir, gérer, encadrer, développer et promouvoir des produits et services touristiques ou de loisirs à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale en tenant compte du contexte socio-politique ;
- 9.rechercher, analyser et traiter les informations nécessaires et pertinentes ainsi que les facteurs déterminants pour le succès de ses missions, en lien avec la culture et les stratégies des milieux professionnels dans lesquels il évolue ;
- 10.Intégrer les dimensions culturelles, sociales et environnementales dans ses pratiques et réflexions professionnelles ;
- 11.Établir une fonction de veille par rapport à ses missions, s'adapter au changement et proposer une approche innovante, dans un souci d'amélioration de la qualité des produits et services prestés ;
- 12.Structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission, que ce soit en équipe ET de manière autonome.

Mai 2021